

# INFORET

-- Actualités --

## Actualités



### **Voeu de l'Assemblée des professeurs du Muséum national d'histoire naturelle**

Extrait du livre France ta forêt  
fout le camp

woodman  
jeudi 8 novembre 2007

L'Assemblée,

Considérant que les observations faites dans de nombreuses forêts montrent que, en dehors de l'atteinte portée à la beauté des sites, la pratique des coupes rases, introduite depuis quelques années par l'Office national des forêts, met en danger la pérennité de la forêt, que la plupart des coupes rases effectuées jusqu'à ce jour ont porté sur des peuplements encore jeunes comprenant souvent des régénérations partielles ;

Considérant, par ailleurs, que même des chênes et des hêtres très âgés, en particulier les chênes de 450 ans et les hêtres de plus de 250 ans des réserves biologiques de Fontainebleau, produisent en abondance des graines dont le taux de germination reste très élevé ;

Considérant qu'ainsi l'argument avancé pour tenter de justifier les coupes rases, à savoir que ces coupes seraient l'unique moyen de régénérer des peuplements trop âgés, n'est pas convaincant ; Considérant que même des chênes très âgés, loin d'être inutilisables, fournissent au contraire des bois de qualité exceptionnelle ;

Considérant que, dans l'ensemble, la pratique des coupes rases a conduit à des échecs, beaucoup d'opérations de reboisement ayant dû être renouvelées plusieurs fois sans succès ;

Considérant que, aux causes climatiques et édaphiques de mortalité des plants (excès d'éclaircissement, exposition aux vents desséchants, dégradation des sols), se sont ajoutés : l'installation d'une flore herbacée dense éliminant les jeunes semis ou plants d'arbres, les dégâts des rongeurs, et ceux du gibier qu'on a tenté de pallier par des clôtures inesthétiques et coûteuses, toutes ces actions nuisibles contribuant à rendre aléatoire la réinstallation d'une végétation forestière dans les parcelles rasées ;

Attire l'attention des pouvoirs publics sur les dangers de la technique des coupes rases ; Souhaite son abandon et le retour aux techniques classiques, prudentes et éprouvées, du réensemencement naturel et des éclaircies ;

Considérant, d'autre part, les inconvénients d'un découpage des forêts par l'ouverture de nouvelles artères à grande circulation, et, de façon générale, les menaces diverses, comme l'emploi de techniques pouvant être biologiquement dangereuses.

recommande vivement l'introduction dans le conseil d'administration de l'Office national des forêts, gérant de la forêt française, de biologistes choisis dans le cadre des grands organismes de recherche fondamentale, en particulier le Muséum national d'histoire naturelle.